LETTRE n°10 DU CESER AUVERGNE RHÔNE ALPES

SEPTEMBRE 2025

Rappel :
Les conseillers du CESER votent sur les textes du CESER et non pas sur les politiques régionales. Considérant l'équilibre global du texte du CESER et la prise en compte de nos remarques, la Cgt a **voté POUR**

Contribution sur les pratiques d'évaluation des collectivités locales,

La contribution du CESER

Dans un contexte de contraintes budgétaires, de volonté de transparence et de prise en compte de la parole citoyenne, l'évaluation des politiques publiques prend tout son sens. Afin d'être pertinente et ne pas se limiter à la validation d'une action publique, l'évaluation doit suivre une méthode, répondre à des principes et intégrer un certain nombre d'enjeux, identifiés par le CESER à travers de multiples auditions.

Les préconisations :

- nourrir un partenariat autour de l'évaluation entre le Ceser et la Région
- Consolider les liens avec d'autres acteurs régionaux pratiquant l'évaluation
- Améliorer la transparence et la visibilité des évaluations dans un souci démocratique

Intervention intersyndicale (cgt, Cfdt, Fsu, Cgc, Fo

Les articles 14 et 15 de la déclaration des droits de l'homme de 1789 affirment le droit pour tout citoyen de constater l'utilisation de l'argent public, et en miroir l'obligation de rendre des comptes par les élus.

Notre société et le poids, la place et le rôle des administrations ne sont certes plus les mêmes qu'il y a 230 ans, pourtant cette nécessité demeure et l'évaluation des politiques publiques s'y intègre.

Nos organisations se félicitent de ce travail du GT en charge de l'évaluation des politiques publiques dans les collectivités territoriales de la région Auvergne-Rhône -Alpes.

La contribution que nous adoptons aujourd'hui montre que dans beaucoup de collectivités territoriales et d'administrations agissant dans notre région l'évaluation des politiques conduites est une pratique vivante et dynamique. Elle est souvent une composante essentielle du pilotage des politiques dans les territoires. Par contre, trop souvent, elle s'y limite et n'est pas mise à disposition des habitants.

Nos organisations considèrent que cette pratique doit être généralisée par les décideurs locaux afin que les politiques conduites puissent être appréhendées par nos concitoyens leur permettant ainsi d'en évaluer et apprécier l'utilité et l'efficacité."

Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a réorienté ces dernières années sa pratique d'évaluation des politiques publiques. A ce jour, une collaboration plus forte entre le CESER et les services de la Région en charge de l'évaluation, une inscription plus forte du CESER dans le réseau régional de l'évaluation et une collaboration plus intense avec les CESER dans le domaine de l'évaluation sont possibles.

Lors de la mandature 2018-2023 le GT a présenté de nombreuses questions évaluatives au sujet de politiques publiques importantes aux yeux des organisations syndicales : les politiques concernant la formation professionnelle et l'apprentissage, les politiques de soutien de la Région aux collectivités locales et au monde associatif. Ces thèmes d'évaluation restent à approfondir à ce jour. Nous souhaitons que le CESER contribue à de telles évaluations lorsque l'opportunité lui en est offerte.

Membres CGT du groupe de travail sur l'évaluation des politiques publiques : Fabrice Canet (Président), Karine Guichard, Laurence Margerit

Lire l'intervention intégrale de la CGT sur le site internet : www.cgt-aura.org